

## ÉCOLE ET CAPITAL, UN OBJECTIF COMMUN ASSUMÉ

Pour la CGT Éduc'action, l'École a pour fonctions principales l'émancipation et l'épanouissement, immédiats et à long terme, de l'enfant en l'aidant à se construire et être acteur-trice de sa formation. Cette formation doit permettre d'acquérir des savoirs et des savoir-faire. Elle doit être aussi qualifiante et permettre de valider les années d'études par un diplôme reconnu dans les grilles de classification afin de garantir les droits et rémunérations des futur·es salarié·es.

Mais pour les tenant·es du capitalisme, l'École a un tout autre rôle. Elle est tout d'abord synonyme d'employabilité et doit permettre, dans un rôle idéologique, la transmission des valeurs de hiérarchie dans la société tant par ses contenus que par son organisation. C'est d'ailleurs en ce sens que le Capital a accepté la massification afin d'obtenir, à un moment, une main d'œuvre plus qualifiée, mais sans la question de son émancipation.

C'est dans cet esprit que l'École est sommée d'obéir au néolibéralisme prôné par un certain nombre de traités (dont celui de Lisbonne) visant à bâtir « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde », de « promouvoir une main d'œuvre qualifiée, formée et susceptible de s'adapter ». Cette stratégie vise à systématiser la relation École-entreprise pour développer un système scolaire le plus compétitif possible pour le monde du travail.

1990 : « l'enseignement ne doit pas être un monopole d'État et les entreprises doivent pallier les carences du système de formation ». Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor

1996 : « éduquer les élèves à obéir, ne pas trop développer leur esprit critique », « En poussant les jeunes à obtenir des diplômes, on renonce à faire d'eux des conquérants ! », « l'éloge du travail précaire comme horizon indépassable du marché de l'emploi ». Colloque de l'UIMM

2017 : « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail ! » campagne du MEDEF

2021 la première université « école/entreprise » affirme la volonté de développer le lien Formation-Compétence-Emploi.

Dans ces conditions, des opérations de lobbying, soutenues par les gouvernements successifs, sont menées sans cesse avec un discours assumé : l'École, désuète et inefficace, est sommée d'accroître ses liens avec le monde économique, de s'inspirer des vertus formatrices de l'entreprise pour gagner en efficacité pour orienter, former et insérer.

Pour la CGT Éduc'action, ce discours est faux car l'entreprise n'est pas meilleure formatrice que l'École (l'apprentissage en est le parfait contre-exemple) et surtout, elle ne porte aucune vision d'émancipation.

avec la CGT UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !

## UN RAPPROCHEMENT QUI INFUSE À TOUS LES NIVEAUX...

Cette volonté de rapprochement se traduit concrètement à tous les niveaux de la scolarité et bénéficie de textes réglementaires comme les circulaires pour « développer et structurer les relations École-entreprise ». Elle se traduit aussi par diverses mesures et pratiques dont les plus connues par le grand public sont les stages de découverte 3<sup>ème</sup> et 2de, les stages de l'enseignement professionnel et ceux en SEGPA.

Cependant, d'autres dispositifs, moins connus, sont utilisés par l'institution pour « faire découvrir » le monde de l'entreprise et développer l'esprit d'entreprendre des élèves, et ce dès le plus jeune âge.

Citons « Entreprendre pour apprendre », regroupant le programme « mini-entreprise » visant à développer l'esprit entrepreneurial dès l'école primaire et le programme « 100 000 Entrepreneurs » privilégiant intervenant·es et speed meeting. Les élèves s'y répartissent les rôles sociaux d'une entreprise pour maximiser leurs bénéfices imaginaires dans le cadre de « jeux de rôles ». Les élèves-salarié·es non

coopératif·ves se sont même vu·es convoqué·es à des entretiens disciplinaires par d'autres élèves.

Il y a aussi la « semaine d'initiatives aux enjeux de l'entreprise », ou encore l'intervention de parents venant présenter leur métier dans les classes de CM1/CM2... Tout un arsenal qui s'impose à bas bruit sans réel contrôle ou questionnement sur le bienfondé idéologique ou pédagogique.

Cette logique cible aussi les personnels. Quel que soit le nom donné à ces dispositifs (rencontres « profs-pro », « enseignants-entreprises »), et qui ne font pas le plein, ils sont une tentative de « socialiser les enseignant·es » à l'entreprise. Et n'oublions pas les propositions revenant régulièrement à envoyer les enseignant·es (notamment de SES, PLP) faire des stages en entreprise pour mieux en comprendre le fonctionnement, « véhiculer une meilleure image de l'entreprise »...

VOCABLE UTILISÉ PAR LES ENTREPRISES INTERVENANT DANS L'ÉCOLE :

« VOUS POUVEZ ALLUMER L'ÉTINCELLE QUI ÉCLAIRERA LE CHEMIN VERS UNE ENTREPRISE D'ÉCOLE PRIMAIRE PROSPÈRE. IL S'AGIT DE CRÉER UNE VISION À LA FOIS ÉPANOUISSANTE SUR LE PLAN PERSONNEL ET BÉNÉFIQUE POUR LA COMMUNAUTÉ QUE VOUS SOUHAITEZ SERVIR. »

# DÉCOUVERTE DES MÉTIERS : ORIENTER TOUJOURS PLUS TÔT...

COMITÉS LOCAUX ÉCOLE/ENTREPRISE (CLÉE)

SEMAINE DE L'ENTREPRISE

SEMAINE DE L'INDUSTRIE

AMBASSEURS DE L'ENTREPRISE

Expérimenté à la rentrée 2023, le dispositif « **découverte des métiers** » a été généralisé à la rentrée 2024. Celui-ci, de la 5ème à la 3ème, vise à donner au monde économique un rôle majeur dans l'orientation scolaire. En effet, la connaissance des secteurs d'activités locaux, les expériences d'immersion et la découverte des formations post-collège sont privilégiées, par exemple grâce à des Comités Locaux Ecole Entreprise (CLEE) ayant « vocation à développer des relations permanentes et nourries des acteurs du système éducatif avec ceux du monde professionnel ». Nous parlons d'élèves de 11 ou 13 ans ... Au collège, le parcours Avenir, est souvent imposé aux élèves qui vont se voir orienté·es vers la voie professionnelle, notamment pour l'oral du DNB.

Pour la CGT Éduc'action il faut rompre avec l'orientation dite « **active** » qui rend les élèves individuellement responsables de leur choix et de leur parcours. Cette logique, alimentée en lycée par Parcoursup, se traduit par une aggravation de l'anxiété des élèves qui doit nous interroger.

## REMISE EN CAUSE DE LA

### LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE

De nombreux exemples démontrent la **volonté de l'institution d'inculquer aux élèves des savoirs utilitaires** (abandon des débats théoriques en SES, éducation économique, budgétaire et financière...), encadrés (labellisation des manuels) et des compétences psycho-sociales (réécriture des référentiels des diplômes professionnels, parcours individualisé en Terminale Bac pro) au détriment de la liberté pédagogique et de l'esprit critique. La multiplication des partenariats (France Travail, Missions locales) et l'arrivée de professeur·es associé·es y participent. Tout comme les « colorations », notamment dans les métiers du nucléaire, qui donnent à l'Université des Métiers du Nucléaire la main mise sur les séquences pédagogiques et lui confie l'acculturation des élèves.

## LE MYTHE DE L'ENTREPRISE FORMATRICE

Depuis 2017, par a priori idéologique, **les gouvernements Macron ont multiplié les obligations pour les élèves d'aller en entreprise** en multipliant les périodes de stage (stage d'observation de 3ème et 2nde, parcours différencié en Terminale Bac pro) et en donnant à l'entreprise un rôle toujours plus grand dans l'orientation et la formation des jeunes.

Pourtant, **trouver des lieux d'accueil pour effectuer ces stages est semé d'embûches**. Dépendants du réseau familial et professionnel, **ces stages reproduisent les inégalités sociales et les discriminations**. Dans l'entreprise, les élèves ne sont pas toujours bien encadré·es et on leur demande fréquemment des tâches répétitives, ou des tâches pour lesquelles ils et elles ne sont pas formé·es

Non seulement **l'entreprise n'est pas un lieu de formation du fait de ses impératifs de productivité**, mais elle peut s'avérer dangereuse : accidents de trajets ou de travail mais aussi dangerosité « invisible ». De multiples études (INRS, santé publique France...) alertent sur une surexposition des stagiaires aux produits cancérigènes.



## L'ANGLE MORT DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



**SUPPRESSION DES STAGES DE 3ÈME ET DE SECONDE**

**LES STAGES RESTENT SOURCE DE DANGERS POUR LES ÉLÈVES**

D'autre part, les VSST restent largement ignorées de l'Éducation nationale. Pourtant, ces jeunes sont catapulté·es dans l'entreprise – un monde d'adultes et hiérarchique – et souvent n'osent pas parler lorsqu'ils-elles en sont victimes par crainte de perdre leur stage et de compromettre l'obtention du diplôme préparé. La CGT a obtenu que **la question des VSST entre dans les programmes de l'EVARS pour les classes de 1ère bac pro et 1ère CAP**. Il faut aller plus loin car les élèves doivent savoir identifier ces violences et connaître les démarches à même de les faire cesser ou de les aider à s'en prémunir.

## L'ENTREPRISE POUR SAUVER LES JEUNES DE BANLIEUE ?

À chaque soulèvement dans les quartiers populaires, **les tenant·es du Capital insistent sur les bienfaits de l'entreprise pour donner des perspectives d'avenir à des jeunes éloigné·es de l'École**, victimes du tri social et de la relégation. Ainsi, en créant leur entreprise et en « libérant » leur énergie, ils-elles seraient capables de dépasser les blocages et pourraient ainsi prétendre à « l'ascenseur social ». Une plus grande implication des entreprises permettrait ainsi « d'apporter de l'espoir » dans les banlieues. **Cette vision est à rebours de notre analyse qui place l'École au centre de l'émancipation et de l'accès au savoir commun.**



# L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

Poussée par une logique de mise en adéquation formation/emploi, les lycées professionnels sont l'objet d'une offensive du mythe de l'entreprise formatrice et insérante. Si la mobilisation a permis d'éviter l'augmentation de 50% des PFMP de l'ensemble des élèves de la voie professionnelle, elle n'a pas réussi à empêcher le fait que le lycée professionnel doit exclusivement répondre à l'insertion professionnelle à court terme.

## DES PFMP À TRANSFORMER

Pour la CGT Educ'Action, les équipes pédagogiques sont à même de délivrer les savoirs nécessaires aux qualifications diplômantes. En ce sens, les PFMP ne doivent permettre que des réinvestissements progressifs des acquisitions obtenues par les élèves lors des temps d'enseignement au lycée. Nous revendiquons leur transformation **en stage d'observation et de pratique, leur réduction** (de 12 à 8 semaines en CAP et de 20 à 10 semaines en Bac pro) **et leur sécurisation.**



## LES JEUNES NE DOIVENT PAS MOURIR EN STAGE

### PROTÉGER LES JEUNES EN FORMATION

**DROIT DE RETRAIT FACE  
À DES DANGERS  
GRAVES OU IMMINENTS**

## LES ENTREPRISES AU CŒUR DU SYSTÈME DE FORMATION

Depuis la loi LCAP de 2018, **le patronat et les branches professionnelles jouent un rôle prépondérant dans la rénovation des diplômes et leur réécriture en bloc de compétences.** En attaquant la qualification, l'objectif est d'individualiser la relation salariale et donc de réduire le « coût du travail ».

Les « **campus des métiers et des qualifications** » donnent la possibilité au patronat d'utiliser les plateaux techniques pour des recherches et des expérimentations en lien avec leur production à des fins de rentabilité. Ils permettent aussi aux entreprises **d'imposer leurs contenus de formation** à travers des conventions de partenariat et des financements.

La **carte des formations** est conçue en privilégiant **les formations adaptées aux besoins des employeurs dans une région et à un moment donné.**

## LE RETOUR DES ÉCOLES DE PRODUCTION

Longtemps marginales et non reconnues par l'État, **les écoles de production connaissent depuis la loi LCAP une croissance exponentielle.** D'une vingtaine en 2018, elles sont 69 en octobre 2024. Ces écoles privées peuvent bénéficier de subventions directement de l'État. **Elles sont dans l'idéologie dominante** : elles forment des jeunes triés selon leurs critères à des emplois en phase avec le territoire et les entreprises locales. **Elles forment dans des filières qui ont été souvent négligées voire détruites dans le public.** En réalité, au mépris du Code de Travail, les écoles de production organisent le travail de jeunes, très souvent mineur-es sans réel contrôle en termes de sécurité et de temps de travail. Dans ces structures la production est vendue, mais l'élève n'est pas rémunéré-e. Nous dénonçons le financement des écoles de production par les Régions. Cette **main-d'œuvre gratuite, corvéable à merci sous couvert de formation**, est présentée comme de « l'apprentissage intégré ».



## UTILITARISME ET PARTENARIATS

De la TVP à la réforme Grandjean, plusieurs dispositifs ont permis de faciliter l'arrivée des entreprises dans les lycées professionnels.

La création d'un **bureau des entreprises** va dans ce sens.

Parmi ses nombreuses missions, il doit faire **vivre la relation école/entreprise**, dans le parcours des élèves (PFMP, réseaux d'anciens élèves...) et en développant les partenariats avec les acteurs économiques du territoire (forum des métiers, manifestations concourant à l'insertion...).

La généralisation d'Avenirpro à la rentrée 2025 permet à des conseillers de France Travail ou des missions locales d'intervenir dans l'ensemble des classes de Terminale. Il s'agit là encore de favoriser l'insertion professionnelle immédiate.

**Lycée  
Professionnel  
atronat**



## UN MODÈLE SCOLAIRE FAÇONNÉ SELON LE MONDE DE L'ENTREPRISE

Au-delà des stages, de la logique de découverte et du rapprochement pédagogique, le monde de l'entreprise infuse très largement le monde de l'École et l'organisation même du système. C'est ce qu'on appelle le **New public management**, une doctrine visant à optimiser les Services publics en leur appliquant les principes de gestion du secteur privé. **L'idée, pour les tenant-es de cette idéologie, est de « sauver » l'Éducation nationale et l'adaptant aux « transitions économiques et idéologiques » d'une société capitaliste** plus efficace pour tout le monde. L'idée est donc d'introduire une rationalisation des coûts et donc de la gestion des effectifs (des élèves et des moyens RH) pour « optimiser et maximiser » les gains de productivité (ici la réussite à moindre coût et le tri social).

On parle alors « *optimalisation* », « *adéquation entre offre et réalité* », « *besoins et attentes* », « *fluidité* » ... L'institution recourt également énormément à la notion de projet (notion vague et vide) pour justifier un certain nombre de contre-réformes ou vendre de nouvelles approches pédagogiques. La notion de projet susciterait une adhésion plus forte et quasi

### CETTE VOLONTÉ DE CALQUER LE SECTEUR PRIVÉ SE FRACASSE SUR PLUSIEURS LIMITES

*UN SUIVI DE CARRIÈRE ET UNE GESTION DES PERSONNELS QUASI INEXISTANTS ET RELÉGUÉS AUX SEULES RH DE PROXIMITÉ FONCTIONNANT SANS MOYEN NI FORMATION, UNE MÉDECINE DU TRAVAIL INEXISTANTE ET AUX MOYENS « À L'OS » (70 MÉDECINS POUR 1,2M DE PERSONNELS PAR EXEMPLE)...*

innée. L'idée est de donner à penser que le « projet » est fédérateur et motivant pour les équipes, reléguant toutes les autres questions de construction socio-professionnelle ou d'éléments de carrière-statut au niveau du détail.

Dans les faits, **cette politique est portée par un management institutionnel violent et parfois toxique. Le ministère développe le taylorisme et la caporalisation**, la mutualisation des services et des personnels, la réorganisation de la DGESCO, l'organisation des services centraux en open-space ou bureaux partagés... L'État-employeur n'a rien à envier au privé et use d'une gestion RH brutale et pyramidale.

**Ce management gagne également les lieux pédagogiques** puisque les établissements sont dirigés sur les mêmes principes, avec des directions visant à diriger les équipes pédagogiques dans un objectif de rentabilité (réussite scolaire) et en usant du tout-évaluation. C'est d'ailleurs dans cette optique que le ministère vise à transformer les directeurs-trices des écoles et que les parlementaires tentent régulièrement d'instaurer le recrutement direct des personnels enseignants par les établissements. La notion de contrôle, d'efficacité et de réussite chiffrée est omniprésente dans le système.

**Les conséquences sont nombreuses et visibles, à tous les niveaux** : mise en concurrence des élèves et des personnels, tri social (et élèves laissés sur le bord de la route), tentative de mainmise sur les pédagogies utilisées par les enseignant-es, rémunération individualisée (primes, Pacte, RIFSEEP...), externalisation d'une partie des supports et missions (outils informatiques comme Andjaro par ex...).

## CE QUE PORTE LA CGT ÉDUC'ACTION...

L'École s'inscrit indiscutablement dans un projet global de transformation de la société, de rupture avec le capitalisme. Nous revendiquons donc une École démocratique et émancipatrice ne pouvant exister sans une société démocratique et émancipatrice qu'elle contribuera à construire. Cette École doit être ouverte à la société et fermée au Capital.

### EXIGEONS :

- ▶ UN CHANGEMENT IDÉOLOGIQUE AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE AVEC L'ABANDON D'UNE VISION PRO-ENTREPRISE ET PRO-MANAGÉRIALE.
- ▶ LA SUPPRESSION DES STAGES D'OBSERVATION DE 3ÈME ET DE 2DE GÉNÉRALE, REPENSER CEUX DE SEGPA
- ▶ LA RÉDUCTION DES PFMP ET LEUR TRANSFORMATION EN STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE
- ▶ UN CONTRÔLE RÉEL DE L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES EN ENTREPRISE PAR L'INSPECTION DU TRAVAIL ET DES SANCTIONS EN CAS DE MANQUEMENT DE LA PART DES ENTREPRISES
- ▶ DES MOYENS POUR LA PRÉVENTION ET LA FORMATION FACE AU MONDE DU TRAVAIL
- ▶ L'ABANDON DES DISPOSITIFS VISANT À DÉLÉGUER L'ORIENTATION AUX ENTREPRISES OU AUX RÉGIONS.
- ▶ DES MOYENS ET DES PERSONNELS QUALIFIÉ-ES POUR ASSURER LES MISSIONS D'ORIENTATION AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE

